Me Hélène Sicard L. LL

Avocate
Barrister and Solicitor

1255 carré Phillips, bureau 808 Montréal (Québec) H3B 3G1 Tél: 514 281-1720 Fax: 514 281-0678

helenesicard@videotron.ca

Montréal, le 17 octobre 2013

Régie de l'énergie 800 Place Victoria 2^e étage, bureau 255 Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention de Me Véronique Dubois

Objet : Dossier R-3823-2012, Demande de modification des tarifs d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité pour l'année 2013 Réplique de Union des consommateurs (UC) aux commentaires du Transporteur sur les refus de répondre aux DDR

Chère consoeur,

La présente lettre fait suite aux commentaires soumis par le Transporteur sur les contestations de ma cliente, Union des consommateurs (UC), à propos de certaines des réponses données à ses demandes de renseignement

Ma cliente souligne que l'obtention d'informations détaillées à propos de certains postes de dépenses, en particulier le poste de « temps supplémentaire », est nécessaire afin de faire une analyse pertinente du potentiel de réduction des coûts pour ces dépenses. Ma cliente souligne qu'une réduction de 25% des dépenses en temps supplémentaire, impliquerait des gains d'efficience d'environ 9M\$ annuellement, ce qui est supérieur à la cible d'efficience du Transporteur pour l'année 2014.

De plus, UC soumet respectueusement qu'une dépense récurrente de 35M\$ récupérée dans les tarifs de la clientèle, mérite bien quelques précisions et réponses à ses questions. À titre de comparaison, le Transporteur est formellement tenu de déposer un nouveau dossier pour tout projet de 25M\$ ou plus.

Finalement, ma cliente tient à mentionner, avec égards pour le Transporteur, que la figure 2 de la pièce HQT-3 document 1, page 15, ne présente pas les informations demandées dans la question 4.1. En effet, UC réitère qu'elle cherche à savoir quel sont les taux de défaillance du parc de transformateurs de puissance pour les années considérées dans la figure 3 de la pièce HQT-3, Document 1 (2002 à 2012), ce que la figure 2 ne présente pas, malgré la prétention à cet effet du Transporteur.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer chère consoeur, mes salutations distinguées.

Me Hélène Sicard

c.c. Me Yves Fréchette (HQT)
Me Pierre Pelletier (AQCIE-CIFQ)
F. Latreille (UC)

Marc-Olivier Moisan Plante(UC)